



## POUR LES PARODIEN.NES, PAR LES PARODIEN.NES

Depuis plusieurs mois, dans la perspective des élections municipales 2026 et à l'initiative du Parti Communiste Français, membre du Nouveau Front Populaire, une équipe de Parodiens travaille sur un programme d'ouverture pour notre ville. En effet, nous voulons créer une liste progressiste qui assurerait une continuité au mandat de la liste d'opposition de la précédente mandature et pour cela nous proposons à chacun.e d'entre vous de s'exprimer sur quelques axes de réflexion.

## Le tout premier programme participatif pour PARAY LE MONIAL !

### LES THÉMATIQUES



Accès aux soins



Aménagement urbain



Démocratie locale et citoyenneté



Culture et promotion de la ville



Mobilité

Aidez nous à construire notre programme !

- Donnez votre avis
- Faites vos propositions

Scannez ce QRCode et répondez à notre enquête



Ou rendez-vous à l'adresse : <http://bit.ly/4jjpdBP>



### Contact

[pcfchabri@pcf71.fr](mailto:pcfchabri@pcf71.fr)

07.78.10.67.23

En France, le nombre de médecins généralistes a diminué de près de 2% entre 2020 et 2022, et aujourd'hui plus d'un citoyen sur 10 ne parvient pas à trouver un médecin traitant. En Saône et Loire il y a **271 médecins** pour **100 000 habitants** (contre 339 médecins en France), soit en tout 1404 médecins dont 146 retraités.

## Désert médical

Le centre de santé départemental 71, dispositif créé en 2018 tente de lutter contre la **désertification médicale** en proposant aux praticiens d'être salariés du département. Le site de Paray le Monial est une antenne de Digoin et n'est **pas accessible tous les jours au public**.

Une des mesures prioritaires à mettre en œuvre par le conseil municipal de la prochaine mandature sera de demander **l'ouverture** sur la commune d'un site du **Centre de santé départemental** de plein exercice et pluri-professionnel, pour répondre aux besoins de la population.

# ACCÈS AUX SOINS

Sans médecin traitant le parcours de soin de la sécurité sociale n'est pas respecté et le patient paie ses actes 70% au lieu de 30%

Paray le Monial est particulièrement touchée par le **manque de médecin** puisque la **fermeture de la maison médicale** a entraîné le **départ de nombreux généralistes** ce qui fragilise l'offre de soin et met en danger la population.

L'accès aux soins est de plus en plus **difficile** et **couteux** pour tous.

## Une mutuelle complémentaire

Certain.es de nos concitoyen.nes les plus fragiles sont **dépourvu.es de complémentaires** santé, notamment les chômeurs et les retraités. Et ce, pour une raison qui revient inlassablement, **le coût**.

Nous proposons la mise en place d'une complémentaire santé relevant du **code de la mutualité**, donc du secteur de l'économie sociale et solidaire. Une complémentaire santé **sans but lucratif**, une vraie mutuelle, pas un organisme aligné sur le code des assurances.

Une mutuelle qui ne se réjouit pas du désengagement de la sécurité sociale et défend la vision d'une santé pour tous.

Ce partenariat est **neutre financièrement** pour le budget de la municipalité, cette dernière s'engageant simplement à promouvoir un tel service.

## Grand âge

Le besoin de places en établissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes **ne cessant de croître**. La commune compte 4 établissements privés et pour de nombreuses familles, trouver une place en EHPAD devient un véritable défi.

Nous souhaitons que nos aïeux intègrent des structures offrant un accueil de qualité ainsi qu'une prise en soin à la hauteur de leur besoin sans avoir à déboursier des sommes folles.

Dans la région près de 200 EHPAD sont gérés par une collectivité publique c'est-à-dire qu'ils sont rattachés à un établissement public de santé ou gérés par une collectivité territoriale. Dans ces EHPAD publics, les tarifs sont fixés par le conseil général et ne sont pas tributaires des lois du marché.

Il nous semble primordial que le conseil municipal de la prochaine mandature priorise l'implantation d'un **EHPAD public** à but non lucratif et pris en charge par la sécurité sociale.

# AMÉNAGEMENT URBAIN/MOBILITÉ

Paray-le-Monial aujourd'hui présente le visage d'une ville essentiellement tournée vers le tourisme.

Il est le reflet d'une **politique d'aménagement** axée sur le **centre-ville**. Un saisissant **constat d'abandon** apparaît de **l'autre côté du canal** et de **la ligne de chemin de fer**, ainsi qu'à la ZAC des sables, provoquant dans leurs populations un sentiment de **déclassement**. Demain Paray-le-Monial doit faire l'objet d'une politique de **réhabilitation de ses quartiers délaissés**.

La première mesure à prendre par le conseil municipal de la prochaine mandature sera de voter un budget dédié à une politique d'investissement répondant aux préoccupations et besoins de proximité des habitants de ces quartiers. Pour ce faire nous proposons l'organisation de « conseils de quartiers » ouverts à toute la population avec des élu(e)s à l'écoute des habitants.

Pour ce faire la création de « **MAISONS DE QUARTIERS** » pourra impulser des actions collectives et citoyennes dans plusieurs domaines : Les services publics, l'environnement, le social, la culture, le sport, les loisirs, l'économie sociale et solidaire...

Le covoiturage en France connaît un essor croissant, porté par une volonté de réduire l'empreinte carbone et de faire des économies. De plus en plus de Français adoptent cette solution conviviale et écologique pour leurs trajets quotidiens ou occasionnels.

La création d'une **aire de covoiturage** encouragera cette démarche dans la ville et offrira aux covoitureurs un lieu de rendez vous **identifiable et sécurisé**.

Les lignes ferroviaires, nommées "l'étoile de Paray", sont des dessertes interrégionales essentielles pour les transports de voyageurs et de marchandises. En plus de leur importance écologique, elles jouent un rôle primordial dans l'aménagement du territoire. Aujourd'hui, ces lignes sont menacées de fortes réductions voir de fermetures par leur manque d'entretien depuis de nombreuses années

Le conseil municipal de la prochaine mandature **œuvrera** auprès du Conseil Régional pour que soit mis en place **les moyens nécessaires** aux travaux sur ce réseau afin de **maintenir et développer cette ligne** qui irrigue nos territoires et garantit une accessibilité chère aux parodiens

# DÉMOCRATIE MUNICIPALE ET CITOYENNETÉ ACTIVE

Notre démarche **participative** ne s'adresse pas à de simples habitants contribuables mais à **des citoyens à part entière** dont la participation ne peut se limiter à mettre un bulletin dans l'urne tous les six ans. Chacun doit **pouvoir être acteur** dans sa ville. Elle cherche également à **raviver l'intérêt** à l'égard des **enjeux politiques locaux** et à combattre un certain fatalisme d'où découle une **abstention élevée** comme au précédent scrutin.

Par l'utilisation du référendum d'initiative local, par la réalisation régulière de comptes-rendus de mandat dans chaque quartier, nous souhaitons impliquer chacun.e dans la gouvernance de notre ville.

L'installation d'un « Conseil municipal des Jeunes » initiera la jeune génération à la chose publique, et permettra de collecter idées et initiatives pour les traduire en projets au bénéfice de tous.

La **décentralisation de bureaux de vote** vers les **quartiers Sud** et de la **ZAC des Sables** participera à lutter contre l'abstention.

Organiser et animer des **conseils de quartiers** permettra de faire vivre la démocratie au sein notre ville. Ces conseils apportant réflexions et propositions deviendront le **moteur** du **processus de désenclavement de ces quartiers** avec l'approbation des habitants.

# Culture et promotion de la ville

Notre ville affiche de nombreux visages et son histoire comporte de nombreux chapitres. Des bâtisseurs de la basilique aux travailleurs du rail, de l'amiante et de nos anciennes usines en passant par les maquis héroïques de la résistance, la future mandature se doit de faire vivre ces mémoires sous leur aspect social.

Notre ville, également forte d'une dizaine d'écoles, de collèges et de lycées bouillonne de jeunesse et déborde de talents, d'art et de musique.

Un office du tourisme municipalisé pourra être la clé de voûte pour ouvrir de nouveaux horizons culturels à notre ville. Il permettrait ainsi de protéger son passé tout en conservant son regard tourné vers l'avenir.

